

Famille et Vieillesse : enjeux et défis des solidarités intergénérationnelles au Nord et au Sud

*Jean-Paul Sanderson,
Maria-Cristina Sousa Gomes (éditeurs)*



Paris, 2018
ISBN 978-2-9521220-6-1

ASSOCIATION INTERNATIONALE DES DÉMOGRAPHES DE LANGUE FRANÇAISE
A I D E L F • 133, boulevard Davout – 75980 Paris Cedex 20 (France) – <http://www.aidelf.org>

Famille et vieillissement : enjeux et défis des solidarités intergénérationnelles au nord et au Sud

Sanderson Jean-Paul et Maria Cristina Sousa Gomes
2018

Sadio Ba Gning

Masculin et féminin, aîné et cadet : recomposition du statut d'aidant et des solidarités intergénérationnelles familiales au Sénégal

Maryse Gaimard

Bouleversements d'un parcours de vie.
Le cas des aidants familiaux de personnes âgées

Sabrina Aouici

Les baby-boomers et leurs charges familiales à la retraite :
entre désir de conciliation et désir d'affranchissement

Aurora Angeli et Marco Novelli

Vulnérabilité et solidarités familiales. Les familles égyptiennes et leurs membres âgés

Cornelia Muresan

La rupture parentale et ses conséquences à long terme
sur le comportement de soutien aux parents vieillissants en Europe

Mélanie Lepori

La proximité affective des personnes âgées avec leurs confidents :
quelle place pour la famille ?

Sabrina Aouici, Célia Broussard, Rémi Gallou et l'équipe Amare

Soutien familial et mobilité des retraités

Jean-Paul Sanderson, Mélanie Bourguignon, Thierry Eggerickx

La dépendance à l'épreuve de la distance : le rapprochement inter-générationnel
est-il le déterminant majeur des migrations résidentielles post-retraite ?

Armelle Klein et Frédéric Sandron

Une nouvelle famille ?
L'accueil familial des personnes âgées à La Réunion

Soutien familial et mobilité des retraités

AOUICI Sabrina*
BROUSSARD Célia*
GALLOU Rémi**
et l'équipe Amare***

■ Résumé

Les principales raisons expliquant les mobilités résidentielles des ménages peuvent être d'ordre familial, professionnel, lié à l'environnement de l'habitat ou aux caractéristiques du logement lui-même. Cette communication rappelle dans un premier temps que ces raisons évoluent avec l'âge et le statut des individus et que les motifs de déménagement après 60 ans se recentrent autour des projets de retraite, de la recherche d'une sécurisation ou de la localisation de la famille. En mobilisant les premières informations issues de l'enquête qualitative Amare, la communication étudie ensuite la question du choix résidentiel en lien avec la localisation de la famille. Elle présente différents cas de mobilité de retraités et la façon dont l'entourage familial s'est impliqué avant, pendant ou après le déménagement. Ce travail pose les premiers jalons de l'exploitation de l'enquête.

Mots-clés : mobilité résidentielle, retraite, soutien/solidarité familiale, aide intergénérationnelle

■ Abstract

The main reasons for the residential mobility of households may be familial, professional, related to the housing environment or the characteristics of the dwelling itself. This communication firstly recalls that these reasons change with the age and status of individuals and that motives for moving after age 60 focus on retirement projects, the search for security or the location of the family. Using the first information from the Amare qualitative survey, the paper then examines the issue of residential choice in relation to the location of the family. It presents different cases of mobility of retirees and how the family circle was involved before, during or after the move. This work lays the first steps in the exploitation of the survey.

Keywords : residential mobility, retirement, family solidarity or support, intergenerational help

* Unité de recherche sur le vieillissement, Cnav

** Cnav/Ined

*** Fabiela Bigossi, Catherine Bonvalet, Marie-Victoire Bouquet, Céline Clément, Armelle Klein, Claire Lefrancois, Laurent Nowik, Jim Ogg, Frédéric Sandron, Alain Thalineau et Loïc Trabut

Introduction

La connaissance de la mobilité résidentielle a toujours été un enjeu important de la recherche, car elle permet de comprendre comment les individus se sont adaptés aux différents changements à l'œuvre dans leur vie ainsi que dans leur environnement (activité économique, vie privée, vie sociale, progrès techniques, ou encore les formes de l'urbanisation). L'étude de la mobilité résidentielle se révèle être un bon analyseur des transformations sociales, démographiques et politiques.

Au cours de la deuxième moitié du xx^e siècle, les recherches sur la mobilité se sont d'abord intéressées aux besoins en logement engendrés par la forte natalité mais aussi par les migrations internes et internationales. Durant la période d'après-guerre, marquée par la forte crise du logement jusqu'au milieu des années 1960, l'essentiel était d'avoir un toit et souvent peu importaient la localisation, le statut ou le confort. Depuis les années 1980, l'analyse de la mobilité résidentielle s'est développée avec la réalisation d'enquêtes spécifiques retraçant l'histoire migratoire et résidentielle des individus à partir d'analyses longitudinales (enquêtes de l'Ined, notamment l'enquête 3B, Biographie et entourage...).

Ces enquêtes avaient pour objet de « restituer dans toute leur complexité les suites d'états et d'événements qui s'enchaînent au fil d'une même trajectoire de vie ; la question de la mobilité se recompose autour de l'analyse des processus qui mettent en jeu tout à la fois des liens interpersonnels, des lieux géographiques et des statuts sociaux » (Grafmeyer, 1994). Progressivement s'imposait le fait que la série de positions successives occupées par les ménages n'est pas « le simple fait du hasard mais s'enchaîne au contraire selon un ordre intelligible » comme le souligne Yves Grafmeyer. Ainsi les mobilités ont un sens puisque les individus conservent une marge de manœuvre. Et c'est ce sens que les recherches ont tenté de restituer.

Le Plan Urbanisme Construction Architecture (PUCA) « Vieillessement de la population et habitat »¹, qui depuis 2006 promeut la recherche, a contribué à faire évoluer l'image du retraité au parcours résidentiel inerte. De manière générale, la vision du vieillard ne disposant d'autres alternatives que la famille ou l'hospice pour lui venir en aide s'éloigne pour laisser place à une diversité de comportements et de situations. Monique Legrand explique que le passage à la retraite n'est plus exclusivement synonyme de vieillesse biologique ; le temps de la retraite apparaît alors comme un champ libre, poussant ainsi les nouveaux retraités à réaliser une véritable « recomposition identitaire » (Legrand, 2001).

Alors que les aléas liés à la vie professionnelle sont, avec les caractéristiques de logement, les facteurs influençant la mobilité résidentielle durant la vie active (Gobillon, 2001), l'arrivée à l'âge de la retraite modifie les causes de mobilité, sans en supprimer la complexité ni la diversité. La représentation qu'en ont les retraités peut s'articuler autour de plusieurs axes.

Prenant en compte divers facteurs (familiaux, économiques, environnementaux), une typologie de comportement a été mise en avant. Tout d'abord la mobilité réalisée peut être choisie ou contrainte ; elle peut également être souhaitée, sans être réalisée. La mobilité, ou son souhait, peut aussi illustrer une incertitude résidentielle, voire une assignation à résidence (Caradec, 2010). Durant la retraite,

¹ Vieillessement de la population et habitat (2006-2010), (PUCA) <http://www.urbanisme-puca.gouv.fr/vieillessement-de-la-population-et-habitat-2006-a263.html>

elle est corrélée à l'intrication des comportements, des temps et des modes de vie des personnes et de leurs entourages. L'habitat joue alors un rôle déterminant dans le maintien des activités, des relations sociales et familiales ou l'accessibilité aux services. Avec l'avancée en âge, les caractéristiques du logement correspondent plus ou moins aux attentes et aux capacités des individus. La recherche d'une plus grande adéquation à ces éléments peut entraîner des mobilités durant la retraite. Bien que l'image du retraité sédentaire subsiste, l'arrivée à la retraite des générations du baby-boom suscite de nouvelles interrogations sur d'éventuelles évolutions des formes d'habitat, d'environnement social ou de soutien recherchés (Bonvalet et Ogg, 2009). La retraite n'est pas non plus une période uniforme, ce qui participe à la diversification des comportements résidentiels. Différents temps de la retraite peuvent alors être distingués : « début », « milieu de retraite » et « grande vieillesse ». Nowik et Thalineau (2010) identifient trois logiques principales non exclusives : une logique « d'épanouissement » (préférence pour des lieux qui permettent de maintenir son réseau social et certaines activités), une logique de rapprochement à l'égard de la famille ou de retour sur un territoire de socialisation antérieur, et une logique de « sécurisation de soi » (mobilité vers un habitat plus adapté au vieillissement). Sans que ces logiques correspondent aux trois âges de la vieillesse, elles les croisent en posant des problématiques spécifiques.

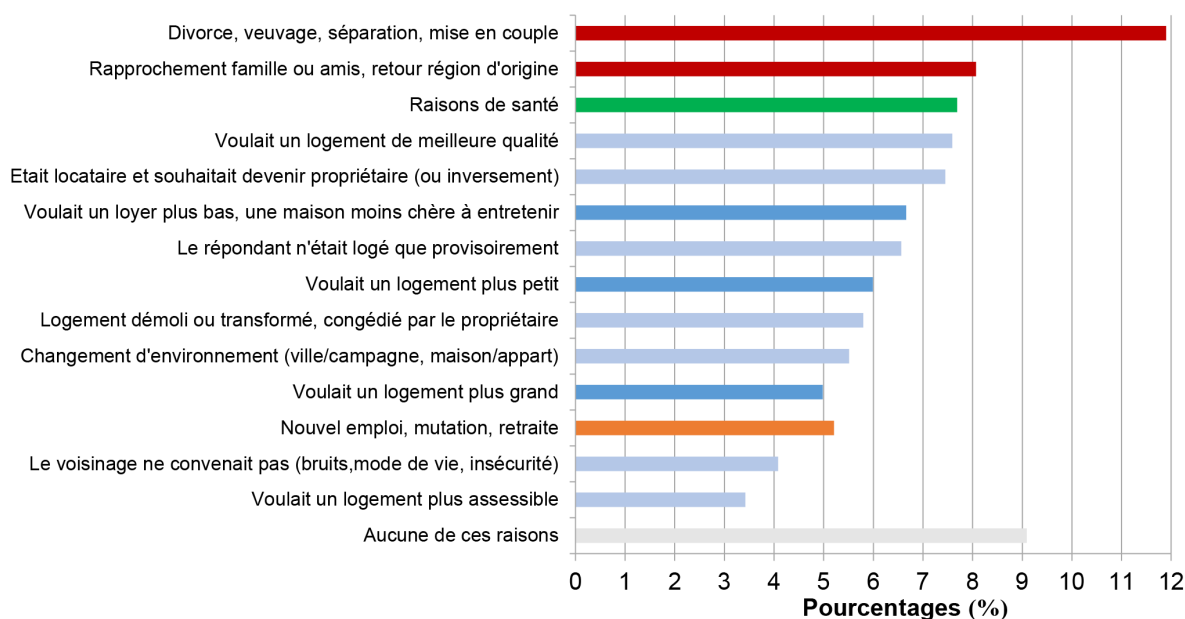
Mobiles ou sédentaires, les individus sont de plus en plus enjoints au « bien vieillir », ce qui revêt des significations très disparates selon les parcours et la position sociale, familiale, économique et résidentielle des personnes. Les données de l'ENL 2013 permettent de connaître les principales raisons du dernier déménagement pour les répondants âgés de 55 ans et plus ayant connu une mobilité résidentielle entre 2009 et fin 2013 (Aouici *et al.*, 2015). Ces informations sont utiles pour contextualiser le propos développé ici et rappeler que la mobilité résidentielle reste une histoire de famille, y compris aux âges de la retraite (graphique 1)².

Avec près de 20 % des raisons avancées, les raisons liées à la famille (en rouge dans le graphe), qu'il s'agisse d'une modification de la taille de la famille, d'une rupture (divorce, veuvage, séparation) ou d'un désir de rapprochement familial, constituent les motifs de mobilité résidentielle les plus exprimés. Les raisons liées à l'état de santé (en vert) jouent également un rôle non négligeable : elles apparaissent comme le principal élément déclencheur dans près de 8 % des cas. Suivent ensuite les mobilités pour des raisons économiques (changement de statut d'occupation du logement, hébergement provisoire, charges trop élevées) ou pour des raisons liées aux caractéristiques du logement antérieur (taille du logement, environnement, voisinage insatisfaisant...). Les problématiques liées à l'accessibilité du logement ne concernent, quant à elles, que 3,5 % des déménagements.

Des études ont montré l'importance du lien de proximité résidentielle entre les parents et les enfants dans les années 1970 (Bonvalet et Lelièvre, 2012). L'arrivée des baby-boomers – une génération plutôt mobile (Bonvalet, Clément et Ogg, 2011) – dans la période de retraite amène à réinterroger

² Ce graphique a été réalisé à partir de deux questions de l'enquête ENL : la première concernait la raison de la dernière mobilité en cas de déménagement contraint (« Une des raisons suivantes a-t-elle contraint M. à quitter le logement précédent ? 1. N'était logé que provisoirement ; 2. A été congédié(e) par son propriétaire ; 3. Le logement a été démoli ou transformé en local à usage autre que d'habitation ; 4. Non, aucune de ces raisons ») ; la seconde portait sur la raison du dernier déménagement hors déménagement contraint (« Quelle était la principale raison de ce déménagement ? » lorsque l'item « Non, aucune de ces raisons » a été sélectionné à la question précédente). Les réponses à ces deux questions ont été regroupées ici pour traiter plus largement des raisons du dernier déménagement, que celui-ci soit voulu ou contraint.

Graphique 1. Principale raison du dernier déménagement



Champ : 1 016 ménages dont la personne de référence était âgée de 55 ans ou plus au 31/12/2013 ayant connu un déménagement entre 2009 et fin 2013

Source : Insee, Enquête logement 2013, Exploitations Cnav – URV

Lecture : 12 % des ménages ayant connu un déménagement entre 2009 et fin 2013 justifient leur mobilité principalement par une rupture familiale (divorce, veuvage, séparation) ; près de 3 % ont dû quitter leur ancien logement car celui-ci allait être démolé ou transformé en un local à usage autre que l'habitation.

la configuration de proximité géographique avec la famille et l'éventuel rôle de celle-ci dans le processus de déménagement. Même si elle reste faible³, la mobilité résidentielle des retraités tend à se diversifier. Elle peut jouer un rôle dans la déprise, par l'acceptation de l'évolution des capacités physiques et la quête d'un logement plus adapté. Cette phase peut alors être perçue comme un moment de recomposition identitaire liée à l'environnement et aux relations (Membrado et Royer, 2013). De même, la problématique de l'ancrage territorial prend tout son sens à cette période de la vie, faisant intervenir de nombreux acteurs dans les processus de réflexion et de décision de la mobilité à la retraite (Pitaud, 2007).

Après avoir présenté l'enquête Amare et les données utilisées, nous questionnerons la mobilisation de l'entourage dans le choix du logement et le déménagement lui-même. Nous présenterons deux cas distincts de par leur situation de vie, de famille, de santé. Le regard portera sur le lien entre le déménagement et le parcours de vie, mais aussi sur celui entre proximité des liens familiaux et proximité géographique.

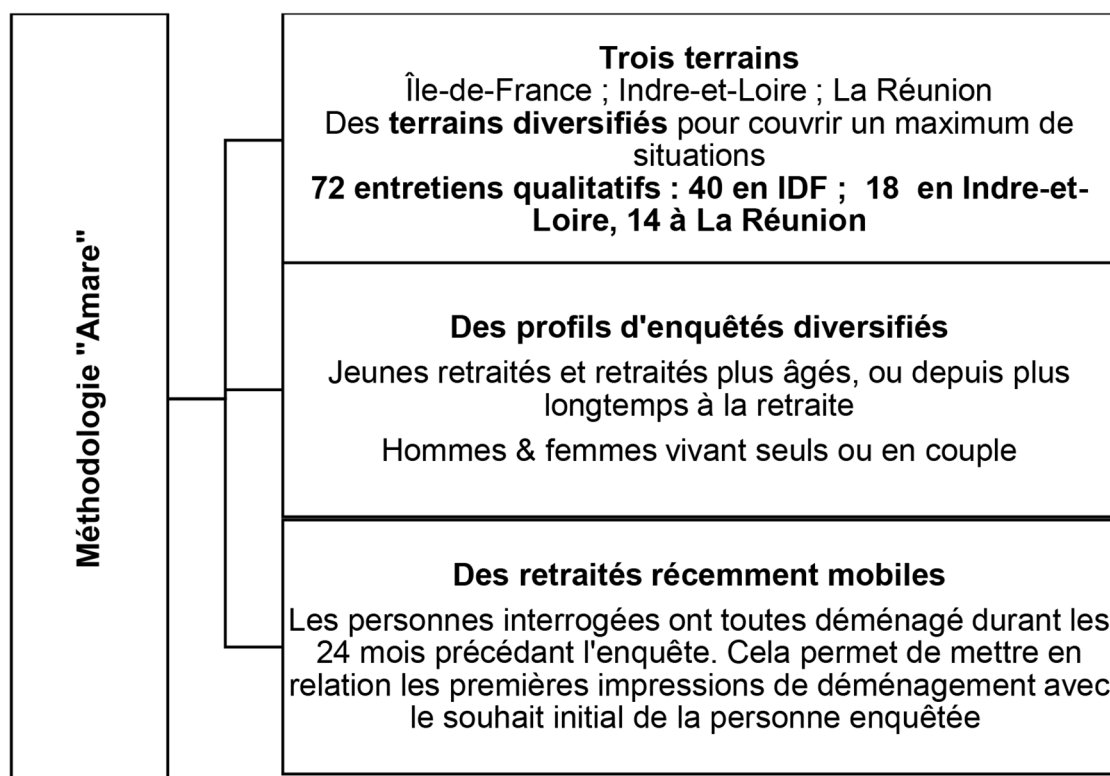
³ D'après les données de l'ENL, environ 15 % des ménages dont la personne de référence était âgée entre 55 ans et 65 ans au 31/12/2013 avaient connu un déménagement dans les 4 dernières années (depuis le 1^{er} janvier 2009) ; après 65 ans, la part de retraités mobiles diminue progressivement (Aouici *et al.*, 2015).

Le projet "Amare" : une enquête sur l'ancrage et la mobilité à la retraite

Notre analyse s'appuie sur l'enquête qualitative « Amare » (« Ancrage et Mobilité résidentielle À la REtraite ») réalisée en 2015-2016 (schéma 1). Cette enquête s'inscrit dans le cadre d'un projet de recherche qui réunit 4 partenaires (la Cnav, le laboratoire Citères, l'Ined et l'Ird) autour d'une équipe composée de 15 chercheurs. Les entretiens qualitatifs réalisés auprès de 72 retraités ayant connu une mobilité résidentielle dans les 24 mois précédant l'enquête ont permis de collecter des données sur leur parcours résidentiel, sur le logement actuel (description, motif de déménagement...), sur l'influence éventuelle des situations familiales et conjugales sur la mobilité, sur les rapports au nouvel environnement (activités quotidiennes, relations sociales et solidarités), sur les projets (ou non) de mobilité, et enfin sur la perception du vieillissement par les enquêtés.

En choisissant trois territoires contrastés (l'Île-de-France, l'Indre-et-Loire, la Réunion) et deux moments de la retraite (retraite récente/ancienneté dans la retraite), cette étude offre un regard sur une diversité de ménages mobiles. Une attention particulière sera portée au type de logique appliquée lors de la mobilité pendant la retraite (mobilité « d'épanouissement »/de « rapprochement »/de « sécurisation de soi ») et au type de mobilité réalisée (mobilité vers des logements ordinaires/mobilité vers des logements collectifs).

Schéma 1. Caractéristiques méthodologiques de l'enquête Amare



Source : Enquête Amare, 2015

Certaines familles sont « multi situées », éloignées socialement dans des rythmes de vie différents, ou éloignées géographiquement sur différents territoires. Comme le rappellent les données de l'ENL,

les facteurs liés à l'environnement familial (divorce, veuvage, séparation, remise en couple ou désir de se rapprocher d'un proche) sont à l'origine d'une part considérable des changements de domicile enregistrés après 2009 pour les ménages dont la personne de référence était âgée de 55 ans ou plus au 31 décembre 2013. C'est ici le lien entre déménagement et implication de la famille que nous interrogeons, dans le processus de décision comme dans le déménagement en lui-même (jusque dans l'adaptation au nouveau logement). Comment s'organise la mobilité des retraités vis-à-vis de leur famille, malgré ces distances ? Quelles conséquences sur les liens familiaux ? Enfin, quelles logiques apparaissent à travers les choix de résidence ?

« Déménager, c'est quelque chose . . . »

Déménager constitue une épreuve à tout âge. Lorsqu'il survient durant la vieillesse, le déménagement peut prendre une dimension plus singulière encore. En effet, l'individu se reconnaît dans son logement (Cliche, 1980 ; Moser, 2009) ; un changement d'espace inclut donc une nécessaire recomposition du foyer, des relations et des repères. Ce sont des démarches qui semblent plus difficiles aux âges avancés, lorsque les personnes tendent à se recentrer sur leur foyer, leur intimité, leur espace connu et pratiqué. Si le déménagement est généralement pensé dans une optique positive (il offre de nouvelles possibilités telles qu'un logement plus adapté, un rapprochement de la famille etc.), il reste néanmoins bien souvent vécu comme une épreuve, ainsi que l'indiquent les entretiens. Et cela vaut qu'il s'agisse du déménagement dans sa dimension pratique (mise en cartons, abandon de biens matériels, démarches administratives etc.) ou dans sa dimension affective (attachement à l'environnement antérieur, adaptation dans le nouveau logement etc.). Ce déménagement peut aussi, pour certains, engendrer un sentiment de déracinement, que la mobilité ait été souhaitée par l'individu ou non.

Mme Desmoulins, (82 ans, en couple) : « *Il faudrait déménager avant 70 ans parce que le déménagement, c'est un déracinement.* »

Mr Villiers (80 ans, en couple) : « *Les gens de notre âge nous disaient tous : "Mais vous êtes complètement fous de déménager". Oui effectivement, c'est un gros boulot.* »

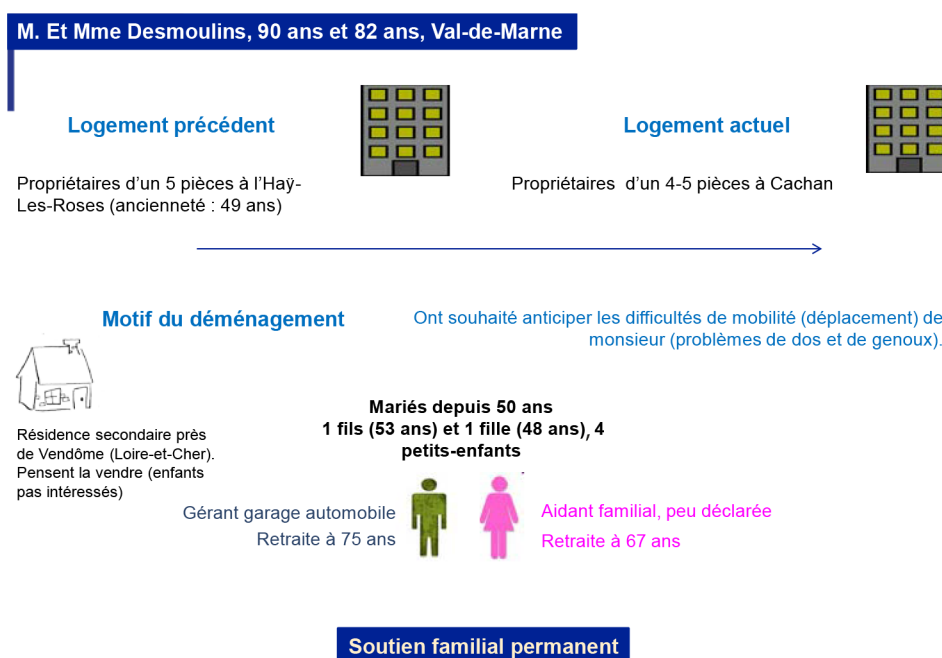
Mme Stephan (81 ans, veuve) : « *C'est-à-dire que les déménagements... Deux, trois fois mais ça suffit ! [...] Moi, je suis à l'aise quand même pour l'âge que j'ai, mais il n'y a plus de déménagement [envisagé pour l'avenir].* »

Un soutien familial continu et concerté

L'implication de la famille – généralement les enfants – peut se décliner à plusieurs niveaux : la famille peut rester totalement extérieure au projet de mobilité, lorsque ce dernier est souhaité et préparé par les acteurs eux-mêmes. Elle peut aussi être plus directement impliquée dans la décision de mobilité, suscitant plus ou moins fortement l'idée du déménagement. Enfin, elle peut être mobilisée lors du déménagement et plus ou moins sollicitée lors de la phase d'adaptation dans le nouvel environnement.

Dans le cas de Mr et Mme Desmoulins, ce sont les deux enfants qui ont, les premiers, mentionné l'idée d'un déménagement pour le couple parental ; 10 ans plus tard, cette idée a fait son chemin (schéma 2).

Schéma 2. Mr et Mme Desmoulins, un soutien familial permanent



Source : Enquête Amare, 2015

Encouragés par leurs enfants, Mr et Mme Desmoulins ont finalement décidé de quitter le logement dans lequel ils vivaient depuis 49 ans afin d'anticiper les difficultés liées à la perte de mobilité de Mr Desmoulins. La mobilité résidentielle s'inscrit donc dans une logique de sécurisation de soi voulue par le couple. Ils se sont installés dans un appartement avec ascenseur situé dans la ville voisine, témoignant d'un ancrage géographique fort.

Mme Desmoulins : « On savait bien qu'on ne pouvait plus rester là-bas, nos enfants nous disaient de déménager et on disait : " Non, on veut rester à L'Hay-les-Roses" et à un moment donné, on a dit : " On ne pourra plus" ».

M. Desmoulins : « On avait mal aux genoux, on avait des problèmes... Mal aux genoux et puis au dos. [...] On était au 3^e, mais pas d'ascenseur... Alors à 90 piges, quand il faut monter les escaliers, c'est la galère, donc on a changé. La 1^{re} chose que j'ai demandée dans l'agence : " Je viens acheter un ascenseur !" »

L'organisation de la mobilité (choix résidentiel et déménagement) s'est faite ici en famille. L'implication des enfants a été continue et importante : après avoir suscité le projet dix ans auparavant et avoir régulièrement fait pression sur leurs parents pour qu'il aboutisse, ils les ont soutenus et aidés lors des différentes étapes (dans la phase de réflexion, de recherche et de préparation ; lors du déménagement ; lors de l'installation et de l'adaptation). Enfin, les deux enfants vivent à proximité des parents et ont épousé la cause professionnelle de leurs parents puisqu'ils ont repris le garage en codirection ; parents et enfants se voient donc quasi quotidiennement.

Mme Desmoulins : « Les enfants nous ont donné un bon coup de main quand même. Pas pour nous influencer. »

Mr Desmoulins : « Non pas pour nous influencer. Ma fille me disait sans arrêt : " Écoute, achète un autre appartement, tu auras un ascenseur." Elle avait raison, mais cela a été 10 ans trop tard.

[...] Nous, on a la veine d'avoir nos enfants. On est des vieux, quand on a besoin, on appelle. Par contre, nous, on ne les aide pas. Quand on va au marché de temps en temps on leur dit qu'on peut leur faire des courses, mais.....c'est eux qui nous aident. »

Dans le cas présenté précédemment, l'idée de mobilité a certes été suscitée par les enfants mais la décision *in fine* du moment de déménager revient au couple Desmoulins. L'organisation de la mobilité s'est donc faite en famille. Dans le cas suivant (Mme Séraphin), c'est tout le contraire : contrainte dans le projet de mobilité par son entourage familial et dépossédée de sa liberté dans le choix du nouveau logement (ses neveux et nièces lui « imposent » un appartement dans un établissement pour séniors), l'organisation de la mobilité s'est faite par la famille. Enfin, Mme Séraphin fut peu entourée par les membres de sa famille lors du déménagement : au cours de l'entretien, elle fait part de son sentiment d'abandon par la famille une fois installée dans son nouveau logement ; elle précise en revanche avoir pu compter sur le soutien de son réseau amical.

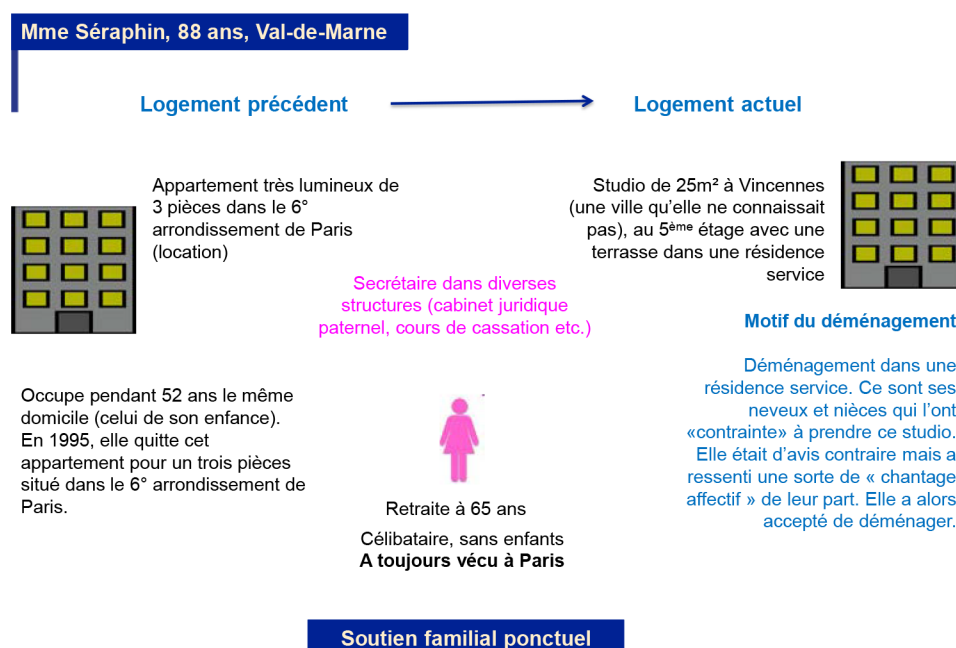
Un soutien familial discontinu, parfois arbitraire

Mme Séraphin, 88 ans, a travaillé comme gestionnaire de biens et secrétaire dans diverses structures avant de prendre sa retraite à 65 ans. Elle n'a jamais vécu en couple et n'a pas d'enfant ; elle s'est consacrée à la prise en charge de sa mère, dont elle s'est occupée jusqu'à sa mort en 1995. Mme Séraphin avait une sœur aînée de deux ans dont elle était très proche et qui est décédée en 2014 dans une résidence service du même groupe que celle dans laquelle elle vit aujourd'hui ; elle a 6 neveux et nièces, tous adultes.

Mme Séraphin a toujours vécu à Paris (schéma 3) ; elle était d'ailleurs très attachée à la capitale et à son ancien environnement. Elle se plaisait énormément dans son appartement (un 3-pièces très lumineux situé dans le 6^e arrondissement de Paris, qu'elle avait choisi seule et dans lequel elle vivait depuis 20 ans) ; parfaitement autonome, elle pouvait de surcroît profiter de tous les services offerts par le quartier, notamment le réseau de transports en commun qui lui permettait de se rendre aisément à ses activités de loisirs.

En 2013, l'aînée de ses neveux et nièces estime que Mme Séraphin doit faire comme sa sœur et entrer en résidence pour personnes âgées. Les neveux et nièces se chargent alors de la prospection et de la prise de rendez-vous pour la première visite ; Mme Séraphin dispose de « 15 minutes de réflexion » (car il y a de fortes demandes derrière elle, lui fait-on savoir). Elle se dit tout d'abord que si elle refuse ce logement, elle n'est pas certaine de trouver un logement convenable par la suite. Par ailleurs, elle redoute d'être abandonnée par sa famille si elle refuse l'appartement qui lui est proposé (ses proches lui avaient clairement dit que « ma sécurité leur donnait une sécurité », comme elle le dira avec beaucoup d'amertume). « Contrainte » par ses neveux et nièces (qui constituent sa seule famille proche), elle finit par accepter de quitter son logement de Paris pour venir habiter en résidence séniors à Vincennes-ville qu'elle ne connaissait pas, bien qu'elle trouve le quartier tout à fait plaisant. Le déménagement a lieu un mois et demi plus tard. Au cours de l'entretien, elle évoque le « déracinement » qui lui a été imposé et les difficultés que pose un déménagement dans la vieillesse. Si les neveux et nièces gèrent le recours à la société de déménageurs, ils ne s'investissent pas davantage dans l'emménagement, au grand regret de Mme Séraphin qui trouvera un soutien auprès d'amies retraitées.

Schéma 3. Mme Séraphin, un soutien familial ponctuel



Source : Enquête Amare, 2015

Mme Séraphin : « Un beau jour, ma nièce – l'aînée de mes nièces – a déclaré : "Écoute, j'ai prospecté, j'ai vu qu'il y avait une résidence à Vincennes qui serait bien. Réfléchis, on peut aller t'inscrire." [...] Moi c'était un contexte particulier puisqu'on me l'a imposé. J'ai quand même dû dire oui mais si je ne l'avais pas dit c'était la catastrophe, donc j'avais intérêt à dire oui. Mais ceux qui l'ont décidé, là – je vois tous ceux qui arrivent en ce moment [les nouveaux résidents] – il y a quand même un moment d'adaptation qui est difficile. [...] [Les neveux et nièces] déclarent qu'ils ont leur vie privée ! Alors les visites je les attends encore. [...] J'étais là au milieu de mes cartons en me disant : « j'ai les cartons, mais ? » Mon neveu me dit : « Tu demandes à ta femme de ménage de vider les cartons ». Moi je lui réponds : « Oui, mais je n'ai pas de meubles pour mettre le contenu des cartons ». Et puis la femme de ménage... [...] Ce sont mes amies qui m'ont aidée, qui m'ont acheté beaucoup de choses – à mes frais bien sûr mais bon – qui ont dit : « Ah ben tiens, ça serait bien si tu avais une petite table, ça serait bien si tu avais des boîtes qui s'empilent – en plastique – dans la salle de bain pour ranger tes affaires. Elles m'ont fourni aussi tout un truc en bois, un meuble pour mettre sous le congélateur que ma nièce m'avait quand même acheté. Mais bon... Elles ont... Mes amies ont vu ce qu'il fallait faire, parce qu'elles ont pris le temps. »

La mobilité résidentielle, qui s'inscrit comme pour Mr et Mme Desmoulins dans une logique de sécurisation de soi, est ici organisée par l'entourage sans tenir réellement compte des souhaits de Mme Séraphin. Ce parcours montre également comment Mme Séraphin compense le sentiment d'absence de la famille dans le processus d'installation par le renforcement des liens avec l'entourage amical.

Conclusion

La dimension familiale apparaît donc comme un facteur majeur dans la mobilité résidentielle pendant la retraite. En effet, elle intervient à différents niveaux et peut influencer sur la décision de mobilité

(suggestion, accompagnement, jeu d'influence), sur le déménagement (degré d'implication) ou encore sur le mode de vie dans le nouveau logement (logique de rapprochement, renforcement des liens...).

Nous avons choisi de ne présenter ici que deux exemples de parcours de retraités ayant connu une mobilité résidentielle récente. Ces derniers ne sont pas emblématiques des déménagements réalisés par les retraités de notre échantillon, mais ils montrent bien comment la mobilité s'organise vis-à-vis de la famille (mobilité conçue et organisée avec la famille ? par la famille ?) et illustrent les logiques sous-jacentes aux choix de résidence. Ces deux cas ont été choisis car, bien qu'il y ait eu mobilisation de l'entourage pour Mme Séraphin comme pour M. et Mme Desmoulins et que le déménagement réponde à la même logique de mobilité (sécurisation de soi), ils offrent deux comportements assez différents sur de nombreux points. Le premier d'entre eux concerne la marge de liberté de la personne âgée : Mr et Mme Desmoulins demeurent les acteurs de leur décision tandis que Mme Séraphin se soumet au choix de son entourage familial. Le second point porte sur la gestion même du déménagement de la personne âgée par les proches et l'organisation de la mobilité, réfléchie et conduite par la famille pour Mme Séraphin alors qu'elle s'est réalisée en concertation avec la famille pour Mr et Mme Desmoulins. Enfin le dernier point porte sur le facteur originel de la mobilité : s'il s'agit dans ces deux exemples d'une mobilité pensée dans une logique de sécurisation de soi, l'entrée de Mme Séraphin en résidence services répond avant tout au souhait de tranquillité de ses proches.

La participation familiale dans le processus de mobilité résidentielle est fréquente et semble augmenter avec l'âge des retraités mobiles. Pour autant proximité géographique et proximité des liens familiaux ne sont pas systématiquement corrélés et l'emménagement d'une personne âgée à proximité d'un de ses enfants n'engendre pas systématiquement un renforcement des liens. Il peut même être source de conflits, voire de rupture, l'implication des uns et des autres n'étant pas à la hauteur des attentes.

L'implication de l'entourage familial dans le déménagement de la personne âgée est bien entendu variable selon les situations. La suite de l'analyse des résultats de l'enquête Amare doit mettre en évidence les régularités et les conséquences de la participation familiale. Parmi elles, la relation entre participation familiale et capacité d'appropriation du nouvel environnement résidentiel sera explorée. Une attention sera également portée sur les personnes qui n'ont, lors de leur dernier déménagement, voulu ou pu bénéficier d'aucun soutien de leurs proches.

Références bibliographiques

- Aouici S., Broussard C., Gallou R., Ogg J. 2015. Le logement des retraités : mobilité et adaptation au vieillissement, note CNAV n° 2015-057/DSPR pour le COR, n° 8, 12 p.
- Bonvalet C., Lelièvre É. (dir.) 2012. De la famille à l'entourage. L'enquête biographies et entourage, Paris, Ined, 472 p. (Coll. « Grandes Enquêtes »).
- Bonvalet C., Clement C., Ogg J. 2011. Réinventer la famille, l'histoire des baby-boomers, Paris, Presses universitaires de France, 388 p. (coll. Le lien social).
- Bonvalet C., Ogg J. 2009. Les baby-boomers, une génération mobile, La Tour d'Aigues, éditions de l'Aube, 252 p. (coll. Mondes en cours).
- Caradec V. 2010. Les comportements résidentiels des retraités. Quelques enseignements du programme de recherche « Vieillessement de la population et habitat », *Espace populations société*, 1, 29-40.

- Cliche P. 1980. Espace social et mobilité résidentielle. Introduction à la géographie sociale de Québec, Québec, Les presses de l'université de Laval, 208 p. (coll. Travaux de département de géographie de l'université Laval).
- Gobillon L. 2001. Emploi, logement, et mobilité résidentielle, *Économie et Statistique*, n° 349-350, 77-98.
- Grafmeyer Y. 1994. Sociologie urbaine, Les Annales de la recherche urbaine, Volume 62 Numéro 1, 278-289.
- Legrand M. (dir.) 2001. La retraite : une révolution silencieuse, Ramonville Saint-Agne, Érès, 352 p. (coll. Pratiques du champ social).
- Membrado, Royer (dir) 2013. Habiter et vieillir. Vers de nouvelles demeures, Érès, 280 p. (coll. Pratiques du champ social)
- Moser G. 2009. Psychologie environnementale. Les relations homme-environnement, Bruxelles, De Boeck, 298 p. (coll. Ouvertures psychologiques).
- Nowik L., Thalineau A. 2010. La mobilité résidentielle au milieu de la retraite : un cadre spatial structurant lié à des configurations sociales, *Espace populations société*, n° 1, 41-51.
- Pitaud P. (dir.) 2007. Solitude et isolement des personnes âgées, Ramonville Saint-Agne, Érès, 270 p. (coll. Pratiques du champ social).